



COMMISSION EUROPÉENNE  
EUROSTAT

Direction D: Statistiques économiques et régionales  
Unité D-1: Indicateurs clés pour les politiques européennes



**Doc. SDI/WG/6 (2006)**  
**Original en EN, aussi disponible en DE/FR**  
**Point 5 de l'ordre du jour**

**Rapport final de la task force « Indicateurs de développement durable »**

Première réunion du  
groupe de travail sur les indicateurs de développement durable

**Réunion du 5-6 Avril 2006**  
**Luxembourg, Bâtiment BECH Salle Quetelet**

**57<sup>E</sup> REUNION DU COMITE DU PROGRAMME STATISTIQUE**

**LUXEMBOURG  
29 ET 30 NOVEMBRE 2005**

**Point 20 de l'ordre du jour**

*Rapport final de la task force « Indicateurs de développement durable »*

*Thème 70*

# RÉSUMÉ

## Actions recommandées

Le Comité du programme statistique (CPS) est invité à :

- entériner le cadre conceptuel des indicateurs de développement durable (IDD) et la liste des IDD,
- recommander aux instituts nationaux de statistique de poursuivre et d'étendre leurs travaux sur les données nécessaires à l'établissement des indicateurs,
- recommander aux autres producteurs de données au sein des institutions et agences de l'UE de poursuivre et d'élargir leurs travaux portant sur la production, ainsi que sur la compatibilité des sources de données administratives et statistiques afin de contribuer à l'établissement des IDD,
- soutenir activement le groupe de travail sur les indicateurs de développement durable en vue du suivi et de l'actualisation du cadre conceptuel et des indicateurs, de l'amélioration des liens entre les divers indicateurs et de l'échange d'expériences sur les meilleures pratiques en matière d'IDD.

## Contexte et bref historique de la proposition

En septembre 2001, le CPS a mis en place une task-force chargée de définir une réponse commune du Système statistique européen au besoin d'établir des indicateurs sur le développement durable (DD).

Le présent document constitue le rapport final de la task-force (TF). Un rapport intérimaire<sup>1</sup> a été présenté au CPS en novembre 2003. Le CPS s'était déclaré satisfait des résultats obtenus et avait fortement encouragé la poursuite des travaux.

La TF s'est réunie à neuf reprises entre avril 2002 et avril 2005. En raison du vaste intérêt suscité par ces travaux, le groupe initial de pays volontaires, composé de la Finlande, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, des Pays-Bas, de la Suède, du Royaume-Uni, de la Norvège et de la République tchèque, s'est rapidement élargi à l'Autriche, à la Belgique, au Danemark, à l'Estonie, au Luxembourg, à l'Espagne et à la Suisse. Le secrétariat a été assuré par Eurostat.

## Présentation succincte du contexte politique de la proposition

Dans son article 2, le traité instituant l'Union européenne indique que le développement durable représente l'une des missions essentielles de l'Union. En juin 2001, le Conseil européen a adopté à Göteborg la stratégie de l'UE en faveur du développement durable<sup>2</sup> et, ultérieurement en 2002, le sommet de Barcelone a vu l'adoption de la communication de la Commission sur la dimension extérieure<sup>3</sup>, définissant l'approche de l'UE à l'égard du développement durable.

Le sommet mondial sur le développement durable (SMDD) de 2002 a révisé les priorités mondiales en matière de DD, accroissant encore la demande pour les IDD. Les engagements supplémentaires

---

<sup>1</sup> CPS 2003/51/10 : « Rapport intérimaire de la task-force sur les indicateurs de développement durable ».

<sup>2</sup> Communication COM (2001)264 final de la Commission du 15.5.2001 : « Développement durable en Europe pour un monde meilleur : stratégie de l'Union européenne en faveur du développement durable ».

<sup>3</sup> Communication COM(2002)82 final de la Commission du 13.2.2002 : « Vers un partenariat mondial pour un développement durable ».

de l'UE, résultant du plan de mise en œuvre du SMDD, ainsi que certaines autres recommandations du Conseil européen ont été intégrés par la TF dans le cadre conceptuel.

En février 2005, la Commission a fait connaître sa position<sup>4</sup> sur la révision de la stratégie de développement durable. Lors de sa réunion de mars 2005, le Conseil a explicitement évoqué la nécessité de disposer d'indicateurs pour suivre les progrès accomplis en matière de DD. En juin 2005, il a adopté une déclaration sur les principes directeurs pour le développement durable, qui devraient servir de base au réexamen de la stratégie dans ce domaine.

Sur la base des travaux préparatoires de la task-force, Eurostat a élaboré un projet de communication relative aux IDD<sup>5</sup>, qui a été adopté par la Commission en février 2005. L'objet de cette communication était double: présenter le cadre conceptuel et l'ensemble des indicateurs, d'une part, et attester le soutien accordé à ces travaux par la Commission, d'autre part. La communication propose une liste de 155 indicateurs classés en trois niveaux selon les objectifs et les mesures à suivre (12 indicateurs de niveau 1 ou indicateurs clés, 45 indicateurs de niveau 2 et 98 indicateurs de niveau 3). 118 de ces indicateurs sont déjà diffusés sur le site web d'Eurostat (<http://europa.eu.int/comm/eurostat/sustainabledevelopment>). La communication établit également la nécessité, pour les services de la Commission, de travailler en coopération étroite avec le Système statistique européen pour étudier la faisabilité des indicateurs qui sont nécessaires, mais pas encore disponibles.

## **Conséquences de la proposition pour les INS et les institutions de l'UE**

La plupart des indicateurs retenus par la TF proviennent de collectes de données régulières dans le cadre du Système statistique européen : 22 indicateurs seulement parmi les 121 n'étaient pas encore disponibles dans les bases de données d'Eurostat. La TF a également identifié des besoins dans plusieurs domaines dont certains aspects ne sont pas du tout, ou pas encore adéquatement couverts par les systèmes actuels de production des données. Les besoins en information constatés concernent 3 des 12 indicateurs clés et 46 des 143 autres indicateurs. Des lacunes ont également été constatées en ce qui concerne le manque de données prévisionnelles, alors que l'analyse du DD exige la projection dans le futur de diverses variables. La TF préconise aussi un recours plus intensif aux cadres de la comptabilité nationale (matrices environnementales et sociales) et la pleine mise en œuvre de la stratégie européenne en faveur des comptes de l'environnement<sup>6</sup>.

Les recommandations de la TF insistent sur le renforcement des données qui sous-tendent les indicateurs disponibles, mais aussi sur l'établissement de nouvelles données en matière sociale et environnementale. La situation est particulièrement critique dans les domaines de la sécurité et de la qualité alimentaires, des produits chimiques, de la santé et de l'environnement, de la responsabilité des entreprises, de la biodiversité, des écosystèmes marins, de l'utilisation des sols et de la bonne gouvernance, où plusieurs domaines d'action prioritaires ne peuvent être traités de manière adéquate par manque d'information de base appropriée.

Au cours des travaux de la TF, il est apparu de plus en plus clairement que la production de données administratives par des enquêtes spécifiques et par la rédaction de rapports de conformité contribue aussi à l'établissement des données nécessaires au calcul des IDD. De même, la recherche et le secteur privé pourraient apporter une contribution importante dans certains domaines spécifiques. C'est la raison pour laquelle la TF a également présenté des recommandations portant sur une meilleure intégration des systèmes d'information de source statistique, administrative ou scientifique.

---

<sup>4</sup> Communication COM (2005)37 final de la Commission du 9.2.2005: «Examen de la stratégie de l'Union européenne en faveur du développement durable pour 2005: premier bilan et orientations futures».

<sup>5</sup> Communication SEC (2005) 161 final de la Commission du 9.2.2005: « indicateurs de développement durable

<sup>6</sup> CPS 2003/51/7: Rapport sur les travaux de la task-force concernant la mise au point d'une stratégie européenne pour le développement de la comptabilité environnementale (SECE).

Par l'intermédiaire du groupe de travail sur les indicateurs de développement durable, Eurostat compte travailler sous la forme de projets pilotes (subventions ou contrats) en coopération avec les États membres pour élaborer la méthodologie et/ou les données nécessaires.

## **Problèmes en suspens**

L'établissement des IDD représente un défi de taille pour les instituts nationaux de statistique et d'autres administrations, ainsi que pour Eurostat.

Ce défi est dû en premier lieu à la demande de données nouvelles ou d'une nouvelle approche pour des données existantes dans un grand nombre de domaines. L'intégration des dimensions économique, sociale et environnementale exige de nouvelles combinaisons de variables statistiques, mettant en évidence la nécessité de disposer d'outils intégrés, tels que le cadre de la comptabilité nationale, ainsi que l'impératif d'une bonne compatibilité des nomenclatures.

Deuxièmement, les demandes de données nouvelles mettent en lumière la nécessité de définir des modèles et des scénarios propres à faciliter les projections selon différentes options stratégiques en vue de l'évaluation. Le cadre conceptuel et les indicateurs y afférents ont été élaborés pour permettre le suivi de la stratégie actuelle de l'UE en matière de développement durable. Toutefois, le réexamen de cette stratégie pourrait faire apparaître d'autres domaines à couvrir par les IDD, qui devront être incorporés dans le système actuel. La mise en place du groupe de travail sur les indicateurs de développement durable devrait apporter une réponse à ce besoin.

Le CPS aura un rôle clé à jouer dans la mise en œuvre future du cadre conceptuel et du système d'indicateurs, en assurant la coordination des différents producteurs et utilisateurs de données dans toute leur diversité.

## **Évaluation des risques**

Il existe une demande accrue de statistiques et d'évaluations de la «qualité de vie» dans une perspective de développement durable. Les statistiques et les indicateurs de développement durable revêtent une importance essentielle tant au niveau européen qu'au niveau mondial, puisque l'UE a l'intention de jouer un rôle clé en matière de DD à l'échelon global. Il existe également un besoin croissant d'IDD au niveau régional, par exemple en raison de la prise en compte des principes et des indicateurs du DD dans la répartition des fonds de cohésion.

Le non-établissement d'IDD au niveau de l'UE aurait de graves conséquences pour la crédibilité du système statistique à s'acquitter de l'une de ses tâches fondamentales, qui est de fournir les informations nécessaires à la définition des politiques. Il aurait également pour conséquence un manque d'intégration et de coordination des actions de production de données, qui ne satisferont pas aux normes de qualité. En revanche, un apport statistique solide assurerait la satisfaction des utilisateurs, une plus grande efficacité et des investissements à long terme en savoir-faire et en développement du système.

## **Étapes suivantes**

Si le CPS entérine le cadre conceptuel et la liste des indicateurs, les mesures concrètes à prendre pour accomplir des progrès dans plusieurs domaines devraient être étudiées selon des priorités données. Le groupe de travail sur les indicateurs de développement durable coordonnera la réponse du Système statistique européen aux besoins du développement durable et ses travaux seront intégrés avec ceux d'autres groupes de travail thématiques. Eurostat assurera la liaison avec les milieux de la recherche afin de remédier aux déficiences actuelles, et continuera à améliorer les IDD publiés sur son site web. Le CPS sera régulièrement informé des progrès réalisés dans ce domaine.

# RAPPORT FINAL DE LA TASK-FORCE SSE SUR LES INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## La task-force IDD

En septembre 2001, le Comité du programme statistique (CPS) a adopté le mandat de la task-force (TF) sur les indicateurs de développement durable (IDD), qui s'est réunie pour la première fois en avril 2002. Les participants provenaient de services statistiques et d'autres administrations nationales<sup>7</sup>, de plusieurs directions générales de la Commission<sup>8</sup> et de l'Agence européenne pour l'environnement. Le secrétariat a été assuré par Eurostat.

Le mandat de la task-force était le suivant:

1. jouer un rôle actif dans l'identification des indicateurs de développement durable, de façon à ce que les aspects statistiques soient pris en compte et que les données nécessaires soient établies, en mettant à profit l'expérience des États membres pour parvenir à une approche commune au niveau de l'UE,
2. analyser/élaborer un cadre conceptuel approprié pour les travaux statistiques sur les indicateurs de développement durable,
3. faire fonction de médiateur et de facilitateur, en ce qui concerne les questions relatives au développement durable, entre les groupes de travail concernés dans le domaine des statistiques sociales, économiques et environnementales.

La TF a rapidement axé ses travaux sur la définition d'un cadre conceptuel approprié et a procédé à un vaste examen des initiatives existantes en matière d'IDD, y compris la comptabilité environnementale. En novembre 2003, le projet de cadre conceptuel pour les indicateurs a été présenté au CPS, qui s'est déclaré satisfait des résultats obtenus et a fortement encouragé la poursuite des travaux.

La sélection des indicateurs s'est poursuivie au sein de sept sous-groupes, dont les activités ont été coordonnées par des membres de la TF. Les premiers résultats ont été présentés aux parties intéressées lors d'un atelier sur les IDD qui a été organisé conjointement par Statistics Sweden et Eurostat en février 2004.

La compilation des données pour les indicateurs a progressé en parallèle avec le travail de développement. Les données relatives à la liste provisoire d'indicateurs ont été mises à la disposition de tous sur le groupe d'intérêt CIRCA. Ceci a facilité les discussions au sein de la task-force, mais a également contribué à la consultation publique sur la stratégie de la Commission en matière de développement durable, lancée en août 2004.

Le processus décrit ci-dessus a donné lieu à l'adoption d'un ensemble de recommandations portant sur l'évolution ultérieure du cadre conceptuel, des IDD, des statistiques existantes et des données administratives, ainsi que sur les actions à mettre en œuvre pour renforcer la production de données destinées à l'établissement des indicateurs.

---

<sup>7</sup> Les participants représentaient les autorités compétentes de l'Autriche, de la Belgique, de la République tchèque, du Danemark, de l'Estonie, de la Finlande, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Norvège, de l'Espagne, de la Suède, de la Suisse et du Royaume-Uni.

<sup>8</sup> Les DG suivantes ont régulièrement participé aux réunions de task-force : Environnement, Entreprise, Affaires Economiques et financières, Transports and Energie. D'autres telles que le Secrétariat général, Emploi, Développement, Pêche, Société de l'information et du Commerce, ont assisté à certaines réunions.

En raison du lien étroit avec l'exercice relatif aux indicateurs structurels, la task-force s'est également penchée sur la nécessité d'améliorer la composante environnementale de ces indicateurs. Le Conseil «Environnement» a reconnu le caractère insuffisant de la liste des sept indicateurs afférents à l'environnement et a apporté une contribution concrète en proposant une «liste ouverte» de 34 indicateurs permettant de mieux couvrir la dimension environnementale. Lors de l'analyse de faisabilité de ces indicateurs, la Commission a été conseillée par la task-force. Cette contribution a été décrite dans le rapport intérimaire de la TF sur les IDD<sup>9</sup>, mais les travaux n'ont pas été poursuivis depuis lors.

## **Un cadre thématique pertinent pour l'élaboration des politiques**

### **L'approche retenue**

Le développement durable doit répondre aux besoins de la génération actuelle sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins<sup>10</sup>. Cette définition traditionnelle représente une tentative intéressante d'exprimer par des mots simples la complexité de la relation qui existe entre les développements économique, social et environnemental dans un contexte global, tout en appréhendant l'aspect intergénérationnel.

Elle couvre les priorités à long terme et l'intégration de la performance économique, de la cohésion sociale et de la protection de l'environnement pour maintenant et pour les générations futures. Comme le développement durable n'a jamais un caractère définitif, ses priorités peuvent varier dans l'espace et dans le temps.

La TF s'est abstenue de formuler une nouvelle définition du développement durable. S'inspirant de l'expérience acquise par les Nations unies et la plupart des États membres, elle a construit un cadre conceptuel à finalité politique, fondé sur les priorités existantes de la stratégie de développement durable (SDD) de l'UE et les engagements internationaux de l'Union s'y rapportant. Certaines de ces priorités dépassent la couverture traditionnelle des statistiques officielles (par exemple en ce qui concerne la bonne gouvernance) et devront encore être développées pour que le Système statistique européen puisse faire face aux exigences politiques. Bien que les discussions et les résultats de la task-force IDD aient été largement exploités au niveau national, le choix de la TF de se concentrer sur les priorités de l'Union signifie que ces indicateurs ne conviennent pas a priori à des fins nationales.

### **La base politique**

Le traité instituant l'Union européenne dispose dans son article 2 que le développement durable est l'une des bases du développement de l'UE à long terme. Les conclusions du Conseil de Göteborg et de Conseils européens ultérieurs, deux communications de la Commission (SDD<sup>11</sup> et partenariat global)<sup>12</sup>, ainsi que l'adhésion de l'UE au plan de mise en œuvre du sommet mondial sur le développement durable constituent la base de l'évaluation du DD. En février 2005, la Commission a fait connaître sa position sur la révision de la SDD. En mars 2005, le Conseil a explicitement évoqué la nécessité d'établir des indicateurs permettant de suivre les progrès accomplis en matière de DD. En juin 2005, le Conseil a adopté une déclaration sur les principes directeurs du développement durable, qui devrait servir de base au réexamen de la stratégie.

### **Les dix thèmes**

En réponse à ces priorités politiques, un cadre thématique hiérarchisé a été défini et présenté au CPS en 2003. Il constitue un système adapté aux politiques mises en œuvre, qui permet un suivi régulier des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de l'UE en matière de développement durable. La révision de la stratégie en 2005 pourrait donner lieu à la définition de nouvelles priorités, qui pourraient alors facilement être incorporées dans ce cadre conceptuel.

---

<sup>9</sup> CPS 2003/51/10/EN.

<sup>10</sup> "Notre avenir à tous", Commission des Nations unies sur le développement durable, 1987.

<sup>11</sup> Communication COM (2001) 264 final de la Commission.

<sup>12</sup> Communication COM (2002) 82 final de la Commission.

Les thèmes et leurs sous-thèmes sont les suivants:

- développement économique (investissement, compétitivité, emploi),
- pauvreté et exclusion sociale (pauvreté monétaire, accès au marché de l'emploi, autres aspects de l'exclusion sociale),
- vieillissement de la société (adéquation des pensions, variations démographiques, viabilité des finances publiques),
- santé publique (protection de la santé humaine et modes de vie, sécurité et qualité alimentaires, gestion des produits chimiques, risques sanitaires liés à l'environnement),
- changement climatique et énergie (changement climatique, énergie),
- modes de production et de consommation (éco-efficacité, structures de consommation, agriculture, responsabilité des entreprises),
- gestion des ressources naturelles (biodiversité, écosystèmes marins, ressources en eau douce, utilisation des sols),
- transports (croissance des transports, prix des transports, impact social et environnemental des transports),
- bonne gouvernance (cohérence des politiques, participation du public) et
- partenariat global (globalisation des échanges, financement du développement durable, gestion des ressources).

Les sous-thèmes permettent en général de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs clés de la stratégie. Dans certains cas, ils ont également trait à des problèmes «à évolution lente», dont la solution pourrait être un processus de très longue durée.

## **La liste des indicateurs de développement durable**

### **L'approche retenue**

La task-force a décidé de rechercher des indicateurs pertinents pour les politiques poursuivies et permettant un suivi général des mesures et des actions mises en œuvre dans les domaines d'action prioritaires. En raison de la diversité des utilisateurs, il a également été jugé nécessaire de soumettre le processus de sélection des indicateurs à un examen approfondi et de fixer la priorité des indicateurs en fonction des exigences du suivi des politiques.

Lors de la sélection des indicateurs, la task-force s'est attachée à intégrer les dimensions économique, sociale et environnementale, ainsi que les perspectives fondamentales, en vue de couvrir toute la complexité du développement durable. Les IDD sont organisés en une pyramide d'indicateurs à trois niveaux, permettant de définir le degré de priorité de l'utilisation des indicateurs à diverses fins stratégiques.

En dépit des contraintes considérables sur les données, la task-force a pu faire office de trait d'union entre les producteurs de données et les responsables des politiques en créant un produit qui a d'ores et déjà joué un rôle positif dans la consultation publique sur la stratégie de développement durable et dans l'actuel processus de révision de cette stratégie.

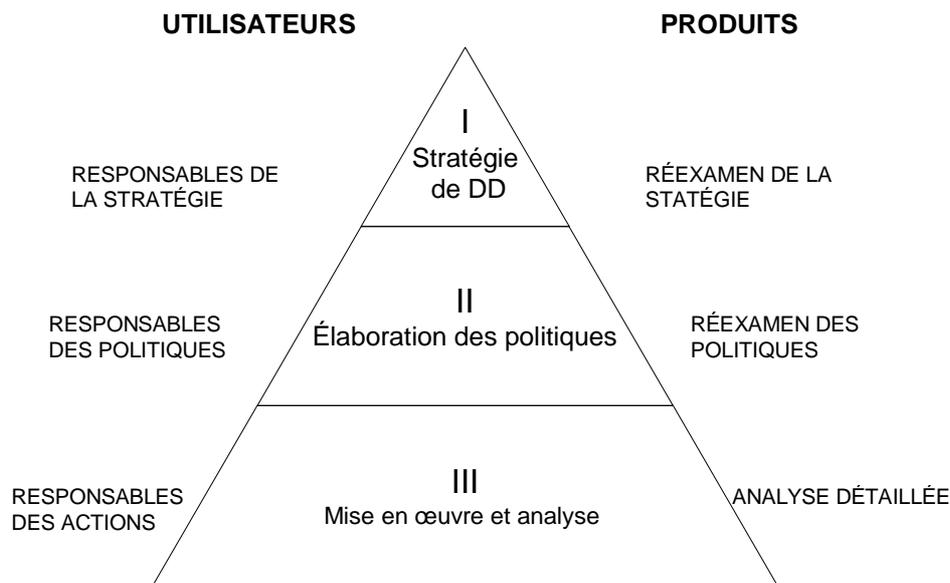
Le système d'information repose principalement sur des données et des informations qui existent déjà dans les États membres, à la Commission ou dans d'autres institutions de l'UE, de même que, parfois, dans le secteur privé. Toutefois, la demande de travaux supplémentaires est considérable. Afin de faciliter le suivi *immédiat* des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs stratégiques de la SDD, la TF recommande d'opérer une distinction entre les «meilleurs indicateurs disponibles», faciles à obtenir, et les «meilleurs indicateurs requis», qui doivent être élaborés à plus long terme.

### *Une pyramide d'indicateurs*

Le cadre conceptuel hiérarchisé amène à représenter les indicateurs sous la forme d'une pyramide, d'autant que les trois niveaux du cadre conceptuel correspondent également aux objectifs et aux

mesures dont les indicateurs doivent permettre le suivi. Le graphique 1 montre l'approche des divers niveaux de définition des politiques et les produits de base faisant appel aux IDD.

Graphique 1. – Pyramide d'indicateurs



Niveau 1 (N1): consiste en une série de 12 indicateurs de haut niveau permettant une analyse initiale de l'évolution du thème. Ces indicateurs, qui servent au suivi des objectifs politiques de niveau supérieur, sont destinés aux décideurs de haut niveau et au grand public, et peuvent dès lors être considérés comme un ensemble d'indicateurs clés.

Niveau 2 (N2): correspond aux sous-thèmes du cadre conceptuel et, conjointement avec les indicateurs de niveau 1, permet de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs stratégiques clés. Ces 45 indicateurs doivent servir à l'évaluation des domaines d'action prioritaires et assurer la communication avec le public.

Niveau 3 (N3): correspond aux domaines d'intervention, c'est-à-dire à diverses mesures destinées à réaliser les objectifs clés, et facilite une meilleure perception de certains problèmes spécifiques au thème. Ces 98 indicateurs doivent permettre une analyse plus approfondie des politiques et une meilleure compréhension de l'évolution et de la complexité des questions liées au thème ou des interrelations avec d'autres thèmes s'inscrivant dans le cadre conceptuel. Ils sont destinés à des utilisateurs plus spécialisés.

Afin d'éviter tout double emploi, chaque indicateur n'est affecté qu'à un seul thème, mais certains indicateurs peuvent contribuer à l'évaluation de plusieurs thèmes.

#### *Sélection des indicateurs*

Les IDD ont été sélectionnés selon les mêmes principes que les indicateurs de Laeken:

- ils doivent appréhender l'essence du problème et avoir une interprétation normative claire et acceptée,
- ils doivent être robustes et statistiquement validés,
- ils doivent être réactifs aux interventions politiques, mais ne pas se prêter aux manipulations,
- ils doivent être mesurables d'une manière suffisamment comparable entre les États membres et doivent être comparables autant que possible avec les normes internationales,
- ils doivent être en phase avec l'actualité et susceptibles d'être révisés,
- la mesure d'un indicateur ne doit pas imposer aux États membres, ni aux entreprises, ni aux citoyens de l'Union une charge disproportionnée par rapport aux avantages procurés.

Quant au portefeuille d'indicateurs, il devrait se conformer aux principes suivants:

- dans la mesure du possible, le portefeuille d'indicateurs doit être équilibré entre les différentes dimensions,
- à l'intérieur d'un thème, les indicateurs doivent être cohérents entre eux,
- le portefeuille d'indicateurs doit être aussi transparent et aussi accessible aux citoyens de l'UE que possible.

Cependant, en raison des besoins politiques et du manque de données dans certains domaines, une approche pragmatique a été adoptée et les critères ont été appliqués avec une certaine flexibilité afin de ne pas exclure un trop grand nombre de domaines clés relevant du développement durable. Certains indicateurs proposés ne satisfont donc pas à tous les critères, mais ont été inclus parce qu'il s'agit d'indicateurs contextuels importants pour la stratégie de développement durable.

La TF a mis en œuvre un processus de sélection itératif en vue de constituer un ensemble d'indicateurs satisfaisant de manière appropriée aux préoccupations prioritaires suivantes:

- réactivité des indicateurs et pertinence à l'égard des objectifs clés de la SDD et d'autres politiques de l'Union,
- couverture appropriée des dimensions (économique, sociale et environnementale) du DD dans chaque thème,
- couverture appropriée des perspectives de développement durable (bien-être, équité, efficacité, adaptabilité à des situations nouvelles et transferts aux générations futures) dans chaque thème,
- nombre limité d'indicateurs N1 (1 à 2) et d'indicateurs N2 (1 à 2 par sous-thème),
- complémentarité des indicateurs entre les thèmes,
- utilisation des ventilations les plus pertinentes uniquement (sexe, âge, groupe de revenus, secteur, par exemple).

### *«Meilleurs indicateurs disponibles» et «meilleurs indicateurs requis»*

La SDD et les documents politiques qui s'y rapportent couvrent plusieurs domaines prioritaires sur lesquels aucune information, ou seulement des informations partielles sont disponibles. Pour surmonter cette contrainte, assurer la disponibilité des données nécessaires à la définition des politiques et décrire les besoins prioritaires à l'intention du CPS dans une perspective à plus long terme, la TF a réparti les indicateurs en deux catégories, à savoir les «meilleurs indicateurs disponibles» et les «meilleurs indicateurs requis».

Les «meilleurs indicateurs disponibles» sont ceux qui peuvent être établis sur la base de données existantes. Toutefois, certains d'entre eux ne sont pas forcément les indicateurs idéaux, mais servent simplement à approcher l'objectif réel, c'est-à-dire les «meilleurs indicateurs requis». Certains peuvent également être qualifiés de «meilleurs indicateurs requis» en raison de problèmes liés à la qualité des données. En conséquence, les «meilleurs indicateurs requis» sont ceux pour lesquels:

- il n'existe encore ni concept, ni définition, ni données;
- il existe un concept et une définition, mais pas encore de données;
- il existe des données, mais dont la qualité ne permet pas la publication ou dont les ventilations nécessaires ne sont pas encore disponibles, ou
- il existe des données, mais dont la qualité est inconnue.

En fonction de l'indicateur concerné, les caractéristiques énumérées ci-dessus exigent différents types de travaux de développement supplémentaires qui devront porter sur les concepts, les définitions, les méthodologies ou les procédures de collecte de données. Ces éléments font l'objet d'une évaluation et d'une description au chapitre «Recommandations».

### **La liste des indicateurs de développement durable**

Eurostat a établi – sur la base des travaux préparatoires de la task-force – un projet de communication sur les IDD<sup>13</sup> qui a été adopté par la Commission en février 2005. L'ensemble d'indicateurs et les données établies jusqu'à présent facilitent une évaluation quantitative des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, qui constitue la fonction primordiale des indicateurs. La portée et la cohérence des indicateurs peuvent être qualifiées d'assez bonnes, bien que la poursuite de l'élaboration des données requière encore un travail considérable. Ces questions font l'objet ci-dessous d'une description plus détaillée, qui précise les domaines de développement globaux et interconnectés.

#### *État d'avancement*

La liste d'IDD, comprenant 12 indicateurs clés, 45 indicateurs de base et 98 indicateurs analytiques, constitue un point de départ solide pour le suivi régulier des progrès accomplis dans la réalisation des principaux objectifs de la SDD. Elle facilite une évaluation intégrée du développement durable selon:

- les questions politiques fondamentales, grâce aux indicateurs clés,
- les domaines d'action prioritaires, grâce aux indicateurs clés et aux indicateurs de base,
- les évaluations thématiques, grâce aux indicateurs thématiques et aux IDD complémentaires relevant d'autres thèmes, et
- les problèmes nouveaux et émergents, grâce aux grappes d'indicateurs portant sur des évolutions simultanées, mais indépendantes, qui compromettent le développement durable dans l'UE.

Les évaluations thématiques permettront de suivre l'évolution dans les principaux domaines d'action et l'évolution par rapport à d'autres thèmes du développement durable. La liste actuelle et le principe d'utilisation flexible des indicateurs entre les thèmes permettent des évaluations de

---

<sup>13</sup> Communication SEC (2005) 161 final de la Commission du 9.2.2005: «Indicateurs de développement durable pour suivre la mise en œuvre de la stratégie de développement durable de l'UE ».

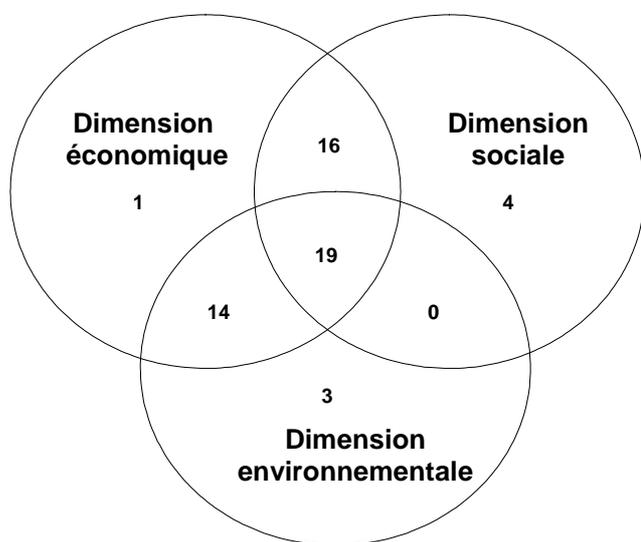
performance, mais l'attribution d'indicateurs supplémentaires relevant d'autres thèmes exigera encore des travaux complémentaires.

### *Intégration*

L'intégration des dimensions économique, sociale et environnementale en vue du suivi du développement durable vise à donner un aperçu équilibré des progrès réalisés dans l'accomplissement des objectifs prioritaires. Dans la liste actuelle d'IDD, l'intégration des diverses dimensions est réalisée au niveau des indicateurs individuels ou sous forme d'une combinaison d'indicateurs. Un seul indicateur peut représenter l'évolution dans les trois dimensions, comme c'est le cas avec l'indicateur «Dépenses intérieures brutes de recherche et développement». Un indicateur peut également consister en plusieurs variables représentant des dimensions différentes et offrant un message intégré sous forme de graphique.

Déjà aux niveaux 1 et 2, la liste des IDD évalue de manière assez équilibrée les progrès du développement durable sous l'aspect des trois dimensions. 34 % des indicateurs destinés à la communication avec le grand public intègrent les trois dimensions et 86 % des indicateurs couvrent deux dimensions au moins (voir graphique 2)<sup>14</sup>. La principale faiblesse réside dans l'absence d'indicateurs mesurant à la fois la dimension sociale et la dimension environnementale.

Graphique 2. Intégration dimensionnelle des IDD aux niveaux 1 et 2 (nombre d'indicateurs)



<sup>14</sup> La répartition des indicateurs entre les dimensions est subjective dans une certaine mesure et pourrait être interprétée de différentes façons. La classification présentée ici est donnée à titre purement illustratif.

La situation thématique (tableau 1) donne un aperçu plus diversifié, et la couverture des différentes dimensions varie considérablement d'un thème à l'autre:

**Tableau 1: Intégration dimensionnelle thématique aux niveaux 1 et 2 (nombre d'indicateurs)**

Thème	1 dimension			2 dimensions			3 dimensions
	éco.	soc.	env.	éco./soc.	éco./env.	soc./env.	éco./soc./env.
Développement économique	1	-	-	3	-	-	1
Pauvreté et exclusion sociale	-	-	-	4	-	-	-
Vieillesse de la société	-	-	-	4	-	-	-
Santé publique	-	1	-	3	-	-	2
Changement climatique et énergie	-	-	-	-	6	-	-
Modes de production et de consommation	-	-	-	-	2	-	6
Gestion des ressources naturelles	-	-	3	-	1	-	3
Transports	-	-	-	-	4	-	2
Bonne gouvernance	-	3	-	1	-	-	2
Partenariat global	-	-	-	1	1	-	3
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>19</b>

*éco.: économique, soc.: social, env.: environnemental*

L'intégration doit encore être améliorée à l'avenir. C'est ainsi que les facteurs socio-économiques, les préférences individuelles ou les comportements individuels peuvent être des moteurs «invisibles» de l'évolution économique et environnementale, mais ne sont pas pleinement appréhendés sous l'aspect du développement durable. En outre, la valeur économique ou l'importance sociale de la diversité et de la qualité de l'environnement naturel sont rarement distinguées comme éléments contribuant au bien-être. Ces domaines devraient faire l'objet de recherches conceptuelles supplémentaires avant que des indicateurs puissent être attribués.

#### *Aspects du développement durable non encore couverts par des indicateurs*

La plupart des objectifs clés sont suivis par la liste d'IDD mais, en raison de lacunes dans les connaissances et/ou les méthodologies, certains domaines ne sont pas couverts du tout. Il s'agit en particulier de la fixation des prix, du développement technologique, de l'accès du public à l'information et de l'impact de l'UE sur la capacité d'absorption globale. La task-force s'attend à ce que la couverture de ces domaines, ainsi que d'autres domaines insuffisamment couverts, tels que les aspects économiques et sociaux des problèmes environnementaux, soit améliorée lors de révisions futures de la liste d'indicateurs.

#### *Aperçu de la situation des données*

Des problèmes relatifs aux données, concernant par exemple la disponibilité des données, l'absence de définitions ou de méthodologies internationales, la couverture insuffisante ou l'accès limité aux données, peuvent gravement freiner l'établissement des IDD. L'une des meilleures justifications des travaux de la task-force était l'association efficace et proactive d'aspects statistiques à l'élaboration d'indicateurs et, partant, l'établissement accéléré d'indicateurs destinés aux décideurs.

Le tableau 2 présente un aperçu de la qualité des données dans la liste d'IDD. Il montre qu'aucun des thèmes ne bénéficie d'une excellente qualité de données, mais que 69 % environ des indicateurs sont de qualité suffisante pour être publiables. La situation est la plus favorable dans les thèmes Développement économique, Pauvreté et exclusion sociale, Vieillesse de la société, Changement climatique et énergie et Partenariat global.

Les données disponibles ne sont que satisfaisantes, voire médiocres, pour l'ensemble des autres thèmes, et 12 des 31 sous-thèmes ne peuvent faire l'objet d'aucun suivi en raison de lacunes existant au niveau des données, des concepts, des définitions et/ou des méthodologies. La

disponibilité des données repose principalement sur des sources statistiques mais, dans certains domaines, tels que le vieillissement ou le changement climatique, la modélisation contribue de manière significative à la production de données.

Tableau 2. Qualité des données de la série préliminaire d'IDD aux niveaux 1 et 2

Développement économique	Pauvreté et exclusion sociale	Vieillessement de la société	Santé publique	Changement climatique et énergie	Modes de production et de consommation	Gestion des ressources naturelles	Transports	Bonne gouvernance	Partenariat global
Investissement	Pauvreté monétaire	Adéquation des pensions	Protection de la santé et modes de vie	Changement climatique	Éco-efficacité	Biodiversité	Croissance des transports	Cohérence des politiques	Globalisation des échanges
Compétitivité	Accès au marché de l'emploi	Variations démographiques	Sécurité et qualité alimentaires	Énergie	Modes de consommation	Écosystèmes marins	Prix des transports	Participation du public	Financement du développement
Emploi	Autres aspects de l'exclusion sociale	Viabilité des finances publiques	Gestion des substances chimiques		Agriculture	Ressources en eau douce	Impact social et environnemental des transports		Gestion des ressources
			Risques pour la santé dus aux conditions environnementales		Responsabilité des entreprises	Utilisation des sols			

Données disponibles de bonne qualité  
 Absence de données dans certains domaines, problèmes de qualité  
 Pénurie grave de données ou problème méthodologique

«Meilleurs indicateurs disponibles» et «meilleurs indicateurs requis»

Le tableau 3 présente la situation en ce qui concerne la distinction entre «meilleurs indicateurs disponibles» et «meilleurs indicateurs requis». Il montre que la situation est la meilleure dans les thèmes suivants: Développement économique, Pauvreté et exclusion sociale, Vieillessement de la société, Changement climatique et énergie et Partenariat global, puisque la qualité des données des «meilleurs indicateurs disponibles» est bonne et qu'au total un seul indicateur de niveau 1 ou 2 constitue une approximation d'un «meilleur indicateur requis». Les situations les plus problématiques concernent les thèmes Santé publique, Production et consommation, Gestion des ressources naturelles et Transports, où les «meilleurs indicateurs requis» sont nombreux.

Tableau 3. «Meilleurs indicateurs disponibles» et «meilleurs indicateurs requis» (nombre d'indicateurs)

THÈME	Niveau 1			Niveau 2			Niveau 3			TOTAL
	MID	MIR	Total	MID	MIR	Total	MID	MIR	Total	
Développement économique	1	-	1	4	-	4	16	-	16	21
Pauvreté et exclusion sociale	1	-	1	3	-	3	8	2	10	14
Vieillesse de la société	1	-	1	2	1	3	5	2	7	11
Santé publique	1	-	1	2	3	5	7	6	13	19
Changement climatique et énergie	2	-	2	4	-	4	7	2	9	15
Modes de production et de consommation	-	1	1	4	3	7	8	4	12	20
Gestion des ressources naturelles	1	1	2	1	4	5	2	8	10	17
Transports	-	1	1	4	1	5	6	3	9	15
Bonne gouvernance	1	-	1	2	3	5	3	2	5	11
Partenariat global	1	-	1	4	-	4	6	1	7	12
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>45</b>	<b>68</b>	<b>30</b>	<b>98</b>	<b>155</b>

MID: «meilleurs indicateurs disponibles»; MIR: «meilleurs indicateurs requis»

Le tableau 3 montre que, dans la série de 155 IDD, on compte:

- 12 indicateurs clés, dont 3 sont des «meilleurs indicateurs requis» (3 indicateurs de substitution proposés);
- 45 indicateurs de niveau 2, dont 15 sont des «meilleurs indicateurs requis» (6 indicateurs de substitution proposés);
- 98 indicateurs de niveau 3, dont 30 sont des «meilleurs indicateurs requis» (mais 2 indicateurs de substitution seulement sont proposés).

Les indicateurs de substitution peuvent être considérés comme une réponse intermédiaire à la question en cause, qui est définie par des «meilleurs indicateurs requis». Dans la liste d'IDD, 3 indicateurs clés et 6 indicateurs de niveau 2 sont des approximations qui seront remplacées ultérieurement par des «meilleurs indicateurs requis». En raison de la couverture limitée, les indicateurs de substitution ne fournissent que des informations préliminaires et très souvent à peine satisfaisantes sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs stratégiques. Cependant, en raison de la lenteur extrême de la production de nouvelles données, l'utilisation d'approximations est indispensable à court terme pour assurer le suivi de certains domaines prioritaires et ne pas laisser certains problèmes fondamentaux sans réponse.

Les 107 «meilleurs indicateurs disponibles» ainsi que les 11 indicateurs de substitution (ce qui représente 76 % des 155 IDD) sont publiés sur le site web d'Eurostat. La plupart de ces indicateurs proviennent de collectes régulières de données mais, dans de nombreux cas, les données ne sont pas disponibles pour tous les États membres de l'UE et pour les pays candidats.

Selon le domaine d'action, l'élaboration de nouvelles méthodes de production de données peut prendre un minimum de deux années. En conséquence, il serait nécessaire d'établir des priorités dans ce domaine et de se concentrer sur la collecte des données indispensables au calcul des «meilleurs indicateurs requis»:

Tableau 4. Liste des «meilleurs indicateurs disponibles» et des «meilleurs indicateurs requis» aux niveaux 1 et 2

Niveau/ thème	«Meilleurs requis»	indicateurs	Approximation des «meilleurs requis»	Situation des «meilleurs indicateurs requis»
N1-MPC	Consommation totale de matières		Consommation intérieure de matières	La méthodologie existe; absence de données pour la plupart des pays
N1-GRN	Indice de biodiversité		Évolution de la population d'oiseaux des champs	Certains travaux effectués par l'AEE. Absence d'accord sur la méthodologie
N1-TR	Véhicules-km		Consommation d'énergie par transport	La méthodologie existe; absence de données pour certains modes de transport
N2-VS	Taux de remplacement théorique projeté		Taux de revenu médian relatif	Collecte de données en cours (SILC)
N2-SP	Décès dus à des maladies infectieuses d'origine alimentaire		Taux d'incidence de la salmonellose chez l'être humain	Absence de données et de méthodologie
N2-SP	Indice de la consommation apparente de substances chimiques		Indice de production de substances chimiques	Absence d'accord sur la méthodologie. Travaux en cours à Eurostat
N2-SP	Population exposée à la pollution de l'air par des particules		-	Absence de données et de méthodologie. Travaux en cours entre la DG ENV, Eurostat et l'AEE
N2-MPC	Production de déchets		Déchets urbains collectés	Des données seront disponibles après l'entrée en vigueur du règlement sur les statistiques de déchets
N2-MPC	Marchés publics « verts »		-	Données administratives à vérifier
N2-MPC	Part de la production industrielle provenant d'entreprises dotées d'un système formel de gestion durable		Entreprises dotées d'un système de gestion environnementale (SGE)	Pas de données. Le concept de système de gestion durable est extrêmement difficile à cerner. Des paramètres supplémentaires devraient être ajoutés dans les enquêtes structurelles sur les entreprises.
N2-GRN	Caractère approprié des propositions des États membres relatives aux sites protégés (directive «Habitats» de l'UE)		-	Indicateur en cours d'élaboration par la DG ENV et l'AEE
N2-GRN	Tendances de la biomasse du stock reproducteur pour certaines espèces de poissons		-	Indicateur sélectionné par la DG FISH pour les indicateurs de la pêche durable. Pas de données disponibles
N2-GRN	Changements dans l'utilisation des sols		Terrains bâtis	Pas encore de données dynamiques disponibles. Possibilité d'utiliser des données LUCAS au niveau de l'UE
N2-GRN	Dépassement des charges critiques de substances acidifiantes et d'azote		-	Absence de données et de méthodologie

N2-TR	Coûts externes des activités de transport		Absence de données et de méthodologie
N2-BG	Proportion de subventions préjudiciables à l'environnement		Certains travaux effectués par l'OCDE. Absence de données et de méthodologie
N2-BG	Coût administratif imposé par la législation		Absence de données et de méthodologie
N2-BG	Réactions aux consultations publiques de l'UE sur Internet		Données administratives à vérifier

Un autre problème tient au nombre relativement réduit d'approximations disponibles pour les «meilleurs indicateurs requis» (6 sur 15 indicateurs de niveau 2, 2 sur 30 indicateurs de niveau 3). L'aspect positif est que les travaux de la task-force ont permis d'identifier des besoins en informations dans d'autres domaines et secteurs importants: une fois que ces informations seront disponibles, elles autoriseront une meilleure connaissance et un meilleur suivi du développement durable. En revanche, tous ces domaines souffriront pendant plusieurs années encore de l'absence de toute donnée. Il est dès lors urgent d'intensifier le développement de données statistiques et/ou administratives dans les domaines où plusieurs «meilleurs indicateurs requis» manquent.

### **Lien avec d'autres initiatives en matière d'indicateurs**

Les IDD ont été élaborés avec dans un premier temps un examen des autres initiatives importantes dans le domaine du développement durable, comme celles des Nations unies et de l'OCDE. Des liens étroits sont également maintenus avec des initiatives connexes, telles que les indicateurs pour les Objectifs de développement pour le millénaire.

Les indicateurs de développement durable sont aussi liés à d'autres listes d'indicateurs pertinentes au niveau de l'UE. Tout comme les stratégies de Lisbonne et du développement durable ont des objectifs communs et concourent à la réalisation de l'objectif global du développement durable, la liste des IDD est étroitement liée à celle des indicateurs structurels. Trente-six des indicateurs disponibles (sur 118) sont également des indicateurs structurels. De plus, les travaux consacrés aux IDD ont très largement bénéficié de l'expérience acquise lors de l'élaboration des indicateurs structurels. Il existe par ailleurs une forte similarité entre les indicateurs du thème Pauvreté et exclusion sociale et les indicateurs de Laeken. Enfin, la task-force a retenu des indicateurs pertinents provenant d'initiatives communautaires telles que ECHI, IRENA, TREN ou le corps central d'indicateurs de l'environnement de l'AEE (voir annexe 1).

## **Recommandations relatives aux travaux futurs**

### **Un groupe de travail sur les indicateurs de développement durable**

Eurostat mettra en place un groupe de travail sur les indicateurs de développement durable, qui aura pour mandat:

- de préserver et d'améliorer encore la qualité des résultats obtenus par la task-force IDD (cadre conceptuel, indicateurs, données, interrelations, actualisations des données et prévisions),
- de suivre et d'évaluer les travaux préparatoires entrepris en vue de poursuivre le développement des « meilleurs indicateurs requis »,
- d'améliorer la communication relative aux IDD, y compris leur présentation et leur diffusion,
- d'assurer l'échange des meilleures pratiques entre les États membres de l'UE et les pays associés,
- de soutenir l'évolution des politiques de l'UE en matière de développement durable par la mise à disposition des indicateurs pertinents.

La Commission européenne et les États membres de l'UE devraient soutenir activement les travaux de ce groupe de travail en y déléguant des représentants compétents et en lui fournissant les ressources appropriées. Les représentants devraient avoir une expérience adéquate des indicateurs et des politiques du développement durable, ainsi que de la production statistique destinée au calcul des IDD.

### **A propos du cadre conceptuel**

La task-force recommande de préserver un lien étroit entre le cadre conceptuel pour les indicateurs, d'une part, et l'évolution de la politique du développement durable dans l'UE, d'autre part. La réactivité aux politiques et la robustesse des statistiques contribuent à assurer l'utilisation des informations lors de la prise de décisions et lors de la communication, ce qui aura pour effet d'intensifier encore l'implication des citoyens dans les processus décisionnels de l'UE.

Plusieurs processus politiques, tels que les réexamens successifs de la stratégie de développement durable, sont susceptibles d'avoir un impact sur la définition des priorités et devraient dès lors être reflétés dans le cadre conceptuel et dans la liste des indicateurs de développement durable.

Comme il a été indiqué au point 4.1, le groupe de travail sur les IDD déterminera les besoins à prendre en compte lors de la ou des prochaines révisions du cadre conceptuel et de la liste d'IDD, afin qu'Eurostat puisse effectuer les travaux nécessaires en temps voulu, conjointement avec les pays et les services ou agences de l'UE.

### **A propos des indicateurs**

#### *Portée des IDD*

Il existe quelques objectifs stratégiques qui sont mentionnés dans le cadre conceptuel et pour lesquels aucun indicateur, même pas un «meilleur indicateur requis», n'a été identifié. C'est la raison pour laquelle la task-force recommande l'étude des questions suivantes à l'occasion des prochaines actualisations/révisions du cadre conceptuel et des indicateurs:

- les investissements en recherche-développement par domaine prioritaire,
- l'évaluation monétaire des ressources naturelles et de leurs services,
- la sécurité alimentaire,
- l'impact des substances chimiques dangereuses,
- l'inclusion des propositions de l'IPF/IFF<sup>15</sup> sur les forêts,
- l'accès public à l'information, et
- l'influence de l'UE sur la capacité d'absorption de l'environnement mondial.

La portée et la couverture de la liste d'indicateurs sont également limitées par le nombre restreint d'indicateurs à chaque niveau. Les indicateurs ont été choisis sur la base de leurs avantages perçus et de leur pertinence à l'égard des objectifs politiques. Ce choix implique que, compte tenu des connaissances disponibles, la couverture de tel ou tel aspect d'un domaine d'action a été préférée à la couverture d'autres aspects. Le groupe de travail sur les IDD présentera des propositions relatives à la révision de la liste d'indicateurs sur la base des nouveaux besoins politiques.

#### *Intégration dimensionnelle*

La liste d'IDD couvre les dimensions de base du développement durable mais la situation n'est pas équilibrée entre les thèmes. La task-force recommande de poursuivre les travaux tout particulièrement sur les indicateurs qui concernent:

- l'évaluation des ressources naturelles et de leurs services,
- les coûts externes et leur internalisation,
- les préférences/choix/comportements socio-économiques qui ont une incidence sur la consommation et sur l'état de l'environnement,

---

<sup>15</sup> La Commission des Nations unies sur le développement durable (CSD) a facilité ces délibérations intergouvernementales en mettant en place le Panel intergouvernemental sur les forêts (IPF) en 1995 et le Forum intergouvernemental sur les forêts (IFP) en 1997.

- la disponibilité de ventilations socio-économiques pour les indicateurs relatifs à la santé, à la consommation et à la gouvernance.

Dans tous ces domaines, des recherches conceptuelles et méthodologiques supplémentaires seront indispensables avant que des indicateurs spécifiques puissent être attribués.

L'intégration des dimensions économique, sociale et environnementale exige de nouvelles combinaisons de variables statistiques qui mettront l'accent sur la nécessité de disposer d'outils intégrés, tels que le cadre de la comptabilité nationale, et d'une bonne compatibilité des nomenclatures.

### **A propos de l'élaboration de données pour le calcul des indicateurs**

#### *Priorités en matière d'élaboration de données*

La plupart des indicateurs retenus par la task-force proviennent de la collecte régulière de données dans le cadre du Système statistique européen (seulement 22 indicateurs sur les 155 n'étaient pas encore disponibles dans les bases de données d'Eurostat, et les indicateurs manquants concernaient principalement les thèmes Bonne gouvernance et Partenariat global). La plupart (69 %) des indicateurs proposés sont déjà disponibles, de sorte que la situation globale peut être considérée comme assez satisfaisante. Toutefois, l'existence de 48 «meilleurs indicateurs requis» (3 au niveau 1, 15 au niveau 2 et 30 au niveau 3) compromet gravement l'homogénéité globale de la liste et entrave l'évaluation du développement durable.

Conformément aux priorités politiques, la task-force recommande les priorités suivantes pour la poursuite des travaux:

- priorité absolue: élaboration de «meilleurs indicateurs requis» de niveau 1 et amélioration des indicateurs de substitution pour les niveaux 1 et 2,
- priorité élevée: élaboration de «meilleurs indicateurs requis» de niveau 2 et d'indicateurs de niveau 3 facilitant l'évaluation d'autres thèmes au niveau 2, et
- priorité moyenne: autres indicateurs de niveau 3.

En outre, la task-force recommande d'entreprendre des efforts tout particuliers pour poursuivre l'amélioration des données concernant les indicateurs dans les domaines où les informations disponibles ne permettent pas un suivi valable de la réalisation des objectifs politiques prioritaires de la stratégie de l'UE, à savoir la santé publique, les modes de production et de consommation, la gestion des ressources naturelles et la bonne gouvernance. Pour mémoire, entre 40 et 75 % des indicateurs relatifs à ces thèmes sont des «meilleurs indicateurs requis».

#### *Principaux domaines d'élaboration de données*

La task-force recommande une intensification des efforts consacrés à l'élaboration et à la création de systèmes d'information interactifs et mutuellement compatibles en Europe. Le renforcement de ces efforts permettra une production plus efficace et plus polyvalente de données et assurera la disponibilité de données de qualité pour le suivi des progrès accomplis dans les domaines d'action prioritaires du développement durable. Cette approche ne met plus l'accent sur des bases de données individuelles, mais favorise une conception plus globale du développement durable, fondée sur des systèmes complémentaires offrant des gains d'efficacité, grâce à la compatibilité et à l'utilisation plus vaste et plus judicieuse de données dans le cadre d'évaluations multidimensionnelles. L'élaboration de ces systèmes exige une approche interdisciplinaire et innovante, puisqu'elle implique la fusion de différentes traditions en matière de production de données pour parvenir à des systèmes complémentaires.

La task-force souligne que les travaux évoqués ci-dessus ne devraient pas se limiter aux systèmes statistiques, mais viser à renforcer la coopération et l'échange de données, tout particulièrement entre les systèmes statistiques et administratifs, mais aussi entre la statistique, la recherche, la modélisation et les producteurs privés de données, en encourageant le recours à des méthodologies, des normes de qualité et des nomenclatures communes.

La task-force recommande que l'élaboration de pratiques d'échange de données en ligne commence par une coopération entre Eurostat et les DG en vue de l'établissement d'indicateurs clés et

d'indicateurs stratégiques de base du développement durable. Les projets pilotes respectifs doivent être discutés entre les administrations et les systèmes statistiques au niveau national ou européen.

La task-force recommande de renforcer la coopération entre les services statistiques et les milieux de la recherche sur le plan des travaux méthodologiques. Un domaine de coopération très important en ce qui concerne le suivi du développement durable réside dans les travaux méthodologiques portant sur la pondération des impacts environnementaux des matières, l'évaluation de l'internalisation des coûts externes des dommages environnementaux, l'évaluation des ressources naturelles et les projections de l'évolution dans les domaines du vieillissement de la société, de la santé publique, de la consommation de matières et de la mobilité.

Pour la task-force, il est également essentiel de jeter des ponts vers les acteurs et/ou les institutions du secteur privé dans le domaine des méthodes d'élaboration des données. Des activités particulièrement utiles à cet égard sont actuellement poursuivies par des ONG en ce qui concerne l'approximation de l'indicateur clé «Population d'oiseaux des champs» et par des organisations d'entreprises dans le domaine du financement éthique. Tous ces travaux contribueront grandement au suivi du développement durable, mais exigeront la définition des conditions généralement acceptées qui devront régir l'acquisition des données, l'assurance de la qualité et la diffusion.

Tableau 5. Recommandations générales concernant l'élaboration de données

<p>Systèmes statistiques européens conjointement avec la communauté statistique internationale (y compris l'OCDE)</p> <p>Domaines critiques en ce qui concerne l'évolution du système:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• système NAMEA et comptabilité des flux de matières<sup>16</sup>,</li><li>• statistiques de base sur les matières<sup>17</sup>,</li><li>• statistiques de la santé publique<sup>18</sup>,</li><li>• statistiques de l'utilisation des sols<sup>19</sup>,</li><li>• statistiques de la recherche-développement, de l'innovation et de la technologie<sup>20</sup>,</li><li>• ventilation socio-économique pour le calcul d'indicateurs de la consommation.</li></ul> <p>Évolution des systèmes techniques:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• accès efficace aux données, échange et production de données nouvelles sur la base de systèmes statistiques et administratifs interconnectés.</li></ul> <p>Évolution méthodologique:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• méthodes de prévision pour les indicateurs portant sur le vieillissement, la santé humaine, ainsi que la consommation de matières et d'énergie,</li><li>• méthodologies cohérentes et concordantes pour l'estimation des totaux UE dans le contexte des IDD.</li></ul> <p>Rapports sur la qualité:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• mise en œuvre du profil de qualité pour les IDD (déjà faite pour certains indicateurs structurels).</li></ul>
---

---

<sup>16</sup> Poursuite de l'élaboration de systèmes comptables dans tous les États membres

<sup>17</sup> Amélioration des données physiques et monétaires, notamment par le renforcement de la comptabilité de divers systèmes statistiques des matières (PRODCOM, Comext, Sirène, transport de fret, enquêtes auprès des ménages, substances chimiques, déchets, ressources aquatiques et émissions dans l'air et dans l'eau).

<sup>18</sup> Amélioration des données de base sur les "années de vie en bonne santé" par diverses ventilations socio-économiques et l'élaboration de projections assorties d'options stratégiques. Evolution du système en vue d'un suivi de la pollution atmosphérique de l'exposition humaine à des substances nocives par l'air, l'alimentation et l'environnement.

<sup>19</sup> Renforcement du développement d'aspects statistiques de la production de données GIS dans le cadre des projets GMES et INSPIRE, et production de statistiques sur les variations de l'utilisation des sols, de la composition des habitats, de la fragmentation des écosystèmes, ainsi que de l'érosion et de la contamination des sols.

<sup>20</sup> Développement ultérieur des statistiques de la recherche-développement et de l'innovation par domaines.

<p>Transmission de données administratives des États membres à la Commission:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DG AGRI: subventions à l'exportation de produits agricoles, importations de produits agricoles portant le label écologique</li> <li>• DG ECFIN: subventions préjudiciables à l'environnement</li> <li>• DG ENV: suffisance des zones protégées, espèces menacées ou en voie de disparition, EMAS/ISO 14001</li> <li>• DG ENTR: production des entreprises gérées selon les principes du développement durable</li> <li>• DG FISH: biomasse du stock reproducteur pour certaines espèces de poissons, capacité et quotas de pêche, aide structurelle à la pêche, pratiques de pêche respectueuses de l'environnement</li> <li>• DG MARKT, ENV: marchés publics « verts »</li> <li>• DG PRESS: accès du public à l'information, confiance du citoyen dans les institutions de l'UE</li> <li>• DG SANCO: résidus de pesticides dans les aliments, pressions professionnelles, décès dus à des maladies infectieuses d'origine alimentaire, dioxines, métaux lourds dans les poissons et les crustacés.</li> <li>• DG SG: coût administratif imposé par la législation, transposition du droit communautaire, réactions aux consultations publiques, statistiques sur les évaluations d'impact, accès du public à l'information</li> <li>• DG TRADE: commerce équitable</li> <li>• EEA: indicateurs de biodiversité, situation des masses d'eau douce, occupation des sols, environnement marin, contribution au mécanisme de développement propre</li> <li>• Cour de justice: cas d'infraction</li> </ul>
<p>Recherche et modélisation:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• méthodologie pour les impacts environnementaux des matières utilisées dans EU-25</li> <li>• coûts externes des dommages environnementaux et internationalisation de ces coûts</li> <li>• évaluation monétaire des ressources naturelles</li> <li>• méthodologies de projection pour l'évaluation de la santé humaine et des facteurs socioéconomiques interconnectés</li> <li>• projections des dépenses de pension et des dépenses publiques consacrées aux soins aux personnes âgées</li> <li>• absorption du CO<sub>2</sub> par des puits</li> <li>• influence de l'UE sur la capacité d'absorption de l'environnement global</li> </ul>
<p>Secteur privé, ONG et autres:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• populations d'oiseaux et d'autres espèces, financement éthique</li> </ul>

L'annexe 2 présente des recommandations détaillées concernant le développement ultérieur de la liste d'IDD en fonction des indicateurs de priorité absolue, élevée et moyenne (voir point 4.3.1.). Les recommandations se rapportent à des indicateurs individuels, mais créent dans de nombreux cas des synergies entre plusieurs actions mentionnées au tableau 5.

La task-force recommande que des plans de travail détaillés en vue de l'élaboration ultérieure de données destinées au calcul des IDD soient préparés au sein des organismes concernés qui produisent des données et que les progrès accomplis soient examinés lors de la réunion du groupe de travail sur les indicateurs de développement durable, qui assurerait la coordination des travaux futurs.

### **A propos de la diffusion des indicateurs**

Des pages web d'Eurostat consacrées aux IDD ont été ouvertes en mars 2005<sup>21</sup>. La task-force recommande que la communication sur les indicateurs soit encore améliorée par le recours à de meilleurs outils de visualisation. Une communication additionnelle, y compris une évaluation statistique de l'évolution du développement durable, devrait être présentée en phase avec les besoins du Conseil et, à tout le moins, lors de chaque réexamen de la stratégie de développement durable. Ainsi, les indicateurs permettront un suivi approprié du développement durable et alimenteront régulièrement les discussions politiques. La task-force recommande également que des métadonnées et des rapports de qualité, présentés sous une forme normalisée, soient mis à la disposition des utilisateurs sur Internet.

### **A propos du renforcement de la communication avec les producteurs et les utilisateurs de données**

Lors du calcul des IDD, il est fait recours à des données provenant d'un grand nombre de sources. En raison de la diversité des producteurs de données et des délais serrés que doit respecter l'établissement régulier d'indicateurs, il est nécessaire que le processus global d'élaboration, d'établissement et de diffusion des données soit bien coordonné.

Le bon déroulement du processus de mise en œuvre et de suivi implique le soutien et l'implication du CPS. C'est la raison pour laquelle la task-force recommande que le CPS soit régulièrement tenu au courant des progrès accomplis en matière d'IDD, et soutient les efforts entrepris par Eurostat pour améliorer la coordination des travaux internationaux de développement entre les diverses institutions de l'UE et les organisations internationales.

Les ressources d'Eurostat auront un rôle essentiel à jouer dans les travaux pratiques courants. La task-force recommande dès lors que les besoins en ressources relatifs à ces tâches soient pris en compte dans le programme de travail annuel d'Eurostat.

## **ANNEXES**

Annexe 1: Liste des indicateurs de développement durable

Annexe 2: Poursuite de l'élaboration d'indicateurs individuels

---

<sup>21</sup> <http://europa.eu.int/comm/eurostat/sustainabledevelopment>

## ANNEXE 1

### LISTE DES INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les indicateurs *en italique* sont des «meilleurs indicateurs requis». Les indicateurs sont comparés à des indicateurs identiques ou similaires appartenant à d'autres séries produites au niveau de l'UE ou des Nations unies. Lorsque des indicateurs ne sont pas identiques, mais seulement similaires, les références à d'autres séries apparaissent entre parenthèses.

#### Liste des abréviations:

- AEE (Liste d'indicateurs-clé de l'Agence européenne pour l'environnement)
- CPS (Indicateurs du vieillissement de la société établis par le Comité de protection sociale)
- CSD (Commission des Nations unies sur le développement durable)
- ECHI (Indicateurs de santé de la Communauté européenne)
- IRENA (Indicateurs d'intégration des préoccupations environnementales dans la politique agricole)
- IS (Indicateurs structurels)
- Laeken (Indicateurs de la pauvreté et de l'exclusion sociale adoptés lors du sommet de Laeken)
- OCDE (Liste d'indicateurs-clé de l'OCDE)
- ODM (Objectifs de développement pour le millénaire)
- TERM (Mécanisme de rapport sur les transports et l'environnement)

Niveau	Intitulé de l'indicateur	Autres listes d'indicateurs	Externe
<b>THÈME 1: DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b>			
1	<b>Taux de croissance du PIB par habitant</b>	(CSD)	
2	Investissement total par secteur institutionnel	IS, CSD	
3	Taux de croissance du PIB réel	IS	
3	PIB par habitant, en PPA	IS	
3	Ventilation régionale du PIB par habitant		
3	Dépenses de consommation totale	OCDE	
3	Revenu national net		
3	Taux d'inflation	IS	
3	Épargne totale nette, par secteur institutionnel		
2	Productivité de la main-d'œuvre par heure travaillée	IS, (OCDE)	
2	Taux de change effectif réel		
3	Accroissement du coût unitaire de la main-d'œuvre, total et industrie	IS	
3	Apprentissage tout au long de la vie: total	IS	
3	Chiffre d'affaires généré par l'innovation, par secteur économique		
3	Dépenses intérieures brutes de recherche-développement: total	IS, CSD	
3	Dépenses publiques totales consacrées à l'éducation	IS, OCDE	
2	Taux d'emploi total	IS, ECHI, OCDE	
3	Croissance de l'emploi total	IS	
3	Taux d'emploi total, par sexe et par niveau d'instruction	IS	
3	Taux de chômage total, par sexe, par groupe d'âge et par niveau d'instruction	IS, CSD, ODM, OCDE	
3	Ventilation régionale du taux d'emploi	(IS)	

Niveau	Intitulé de l'indicateur	Autres listes d'indicateurs	Externe
<b>THÈME 2: PAUVRETÉ ET EXCLUSION SOCIALE</b>			
1	<b>Taux du risque de pauvreté après transferts sociaux: total</b>	IS, Laeken, ECHI	
2	Taux du risque persistant de pauvreté: total	IS, Laeken	
3	Taux du risque de pauvreté après transferts sociaux, par sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et taille du ménage	IS, Laeken	
3	Écart relatif de pauvreté	Laeken	
3	Inégalité de la répartition des revenus (ratio des quintiles de revenus)	IS, Laeken, CSD, (OCDE)	
3	<i>Mobilité au regard de la pauvreté</i>		
2	Taux du chômage total de longue durée	IS, Laeken	
3	Écart de rémunération non corrigé entre hommes et femmes	IS, CSD	
3	Taux de chômage total de très longue durée	Laeken	
3	Personnes âgées de 0 à 59 ans et vivant dans des ménages sans emploi, par groupe d'âge	IS, Laeken	
3	Taux du risque de pauvreté après transferts sociaux, selon l'activité la plus fréquente	Laeken	
2	Jeunes ayant prématurément quitté l'école: total	IS, Laeken, (OCDE)	
3	Personnes à faible niveau d'études, par groupe d'âge	Laeken, (OCDE)	
3	<i>Adéquation des conditions de logement</i>		
<b>THÈME 3: VIEILLISSEMENT DE LA SOCIÉTÉ</b>			
1	<b>Taux de dépendance vieillesse actuel et projeté</b>	CPS	
2	<i>Taux de remplacement théorique projeté</i>		
2	Taux de revenu médian relatif	CPS	
3	Taux du risque de pauvreté après transferts sociaux pour les personnes âgées de 65 ans et plus	CPS	
2	Espérance de vie à 65 ans, par sexe	CPS, ECHI, (OCDE)	
3	Taux de fertilité total	ECHI	
3	Immigration nette, par groupe d'âge		
2	Endettement des administrations publiques	IS, CSD	
3	Dépenses <i>actuelles et projetées</i> pour les retraites	CPS	
3	Taux d'emploi total, par groupe d'âge	CPS, ECHI	
3	Âge moyen de sortie du marché de l'emploi, par sexe	IS, CPS	
3	Dépenses publiques <i>actuelles et projetées</i> consacrées aux soins aux personnes âgées	(CPS)	
<b>THÈME 4: SANTÉ PUBLIQUE</b>			
1	<b>Espérance de vie en bonne santé à la naissance, par sexe</b>	IS, ECHI, (CSD) , (OCDE)	
2	Pourcentage de personnes en surcharge pondérale	ECHI	
2	Résistance aux antibiotiques		✓
3	Espérance de vie en bonne santé à 65 ans, par sexe	ECHI	
3	Dépenses de soins de santé	ECHI	
3	Taux d'incidence du cancer, par sexe et par type	ECHI	
3	Taux de décès par suicide, par sexe et par groupe d'âge	ECHI	
3	Pourcentage de fumeurs actuels, par sexe et par groupe d'âge	ECHI	
3	<i>Travail à niveau élevé de stress professionnel</i>		✓
3	Accidents graves du travail: total	IS	
2	<i>Décès dus à des maladies infectieuses d'origine alimentaire</i>		✓
2	Taux d'incidence de la salmonellose		✓
3	<i>Dioxines et PCB dans les aliments destinés à la consommation humaine et animale</i>		✓
3	<i>Métaux lourds dans les poissons et les crustacés</i>		✓
3	<i>Résidus de pesticides dans les aliments</i>		✓

Niveau	Intitulé de l'indicateur	Autres listes d'indicateurs	Externe
<b>THÈME 4: SANTÉ PUBLIQUE (suite)</b>			
2	<i>Indice de la consommation apparente de produits chimiques, par classe de toxicité</i>		
2	Indice de production de substances chimiques, par classe de toxicité		
3	<i>Population exposée à la pollution atmosphérique par des particules</i>	IS, (AEE), (OCDE)	✓
3	<i>Population exposée à la pollution atmosphérique par l'ozone</i>	IS, (AEE), (OCDE)	✓
3	Pourcentage de personnes vivant dans des ménages et estimant qu'elles souffrent du bruit et de la pollution		
3	<i>Préjudice monétaire causé par la pollution atmosphérique</i>		✓
<b>THÈME 5: CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ÉNERGIE</b>			
1	<b>Émissions totales de gaz à effet de serre</b>	IS, CSD, OCDE	✓
2	Émissions de gaz à effet de serre par secteur		✓
3	Intensité de la consommation d'énergie en CO <sub>2</sub>		
3	<i>Absorption de CO<sub>2</sub> par des puits</i>		✓
1	<b>Consommation intérieure brute d'énergie, par combustible</b>	AEE, (OCDE)	
2	Intensité énergétique de l'économie	IS, AEE, CSD	
2	Consommation d'énergie finale par secteur	AEE, (ODM)	
2	Production brute d'électricité par des combustibles utilisés dans les centrales		
3	Part de l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables par rapport à la production brute d'électricité, par	IS, IRENA, AEE, CSD	
3	Production combinée de chaleur et d'électricité		✓
3	Intensité énergétique de l'industrie manufacturière		
3	Consommation de biocarburants		
3	<i>Coûts externes de l'utilisation d'énergie</i>		✓
3	Produit de la fiscalité de l'énergie		
3	Déchets hautement radioactifs et combustibles nucléaires usés en attente de leur mise en décharge définitive	CSD	✓
<b>THÈME 6: STRUCTURES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION</b>			
1	<b>Consommation totale de matières</b>	(CSD)	
1	<b>Consommation intérieure de matières</b>	(CSD)	
2	Émissions de substances acidifiantes et de précurseurs de l'ozone agrégés, par secteur	AEE, (OCDE)	✓
2	<i>Production de déchets par l'ensemble des activités économiques et par les ménages</i>	(IS), (AEE), CSD, OCDE	
2	Déchets urbains collectés	IS, AEE, OCDE	
3	Composantes de la consommation intérieure de matières		
3	Consommation intérieure de matières, par matière		
3	Traitement des déchets urbains par type de méthode de traitement	IS, (AEE), CSD	
3	<i>Production de déchets dangereux, par activité économique</i>	CSD	
2	Consommation d'électricité par logement		
2	<i>Marchés publics verts</i>		✓
3	Nombre et taille des ménages		
3	Consommation de viande par personne		
3	<i>Part de la consommation de produits portant un label écologique communautaire ou national</i>		✓
2	Part des zones bénéficiant d'un soutien agri-environnemental	IRENA	✓
2	Indice de densité du bétail		
3	Excédent d'azote		
3	Part des superficies occupées par l'agriculture biologique	IRENA, AEE	
3	<i>Utilisation de pesticides sélectionnés</i>	CSD	

Niveau	Intitulé de l'indicateur	Autres listes d'indicateurs	Externe
<b>THÈME 6: STRUCTURES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION (suite)</b>			
3	<i>Part de la production provenant d'entreprises dotées d'un système de gestion durable</i>		✓
3	Entreprises dotées d'un système de gestion environnementale		✓
3	<i>Financement éthique</i>		✓
3	Attributions du label économique, par pays et par groupe de produits		✓
<b>THÈME 7: GESTION DES RESSOURCES NATURELLES</b>			
1	<b>Indice de biodiversité</b>		✓
1	<b>Évolution de la population d'oiseaux des champs</b>	IS, IRENA	✓
1	<b>Prises de poissons sur les stocks en dehors des «limites biologiques de sécurité»</b>	IS, (CSD)	✓
2	<i>Caractère approprié des propositions des États membres concernant des sites protégés au titre de la directive «Habitats»</i>	IS, (IRENA), (CSD), (OCDE)	✓
3	<i>Changement du statut d'espèces menacées et/ou en voie de disparition</i>	(IRENA), AEE, (CSD)	✓
2	<i>Biomasse du stock reproducteur pour certaines espèces de poissons</i>		✓
3	<i>Capacités de pêche effectives et quotas, par pêches spécifiques</i>		✓
3	Taille de la flotte de pêche	AEE	✓
3	<i>Part de l'aide structurelle accordée à la pêche en vue de promouvoir des pratiques de pêche respectueuses de</i>		✓
2	Prélèvement d'eau souterraine	IRENA, CSD, OCDE	
3	Population reliée à des systèmes de traitement d'eaux usées	AEE, (MDG)	
3	<i>Émissions de matières organiques comme demande biochimique d'oxygène des cours d'eau</i>	CSD	✓
3	<i>Indice du risque de toxicité chimique pour l'environnement aquatique</i>		✓
2	<i>Variations de l'utilisation des sols, par catégorie</i>	IRENA	
2	Zones construites	(CSD)	
2	<i>Dépassement des charges critiques de substances acidifiantes et d'azote dans les zones naturelles sensibles</i>		✓
3	<i>Part de la superficie totale des terres exposées au risque d'érosion du sol</i>	IRENA	✓
3	<i>Part de la superficie totale des terres exposées au risque de contamination du sol</i>	IRENA	✓
3	Arbres forestiers endommagés par la défoliation	CMPFE	✓
3	<i>Fragmentation des habitats due aux transports</i>	TERM	✓
<b>THÈME 8: TRANSPORTS</b>			
1	<b>Indice véhicules-km</b>		
1	<b>Consommation totale d'énergie des transports</b>	TERM	
2	Part de la voiture dans le transport terrestre de passagers	IS	
2	Part des transports routiers dans le transport terrestre de marchandises	IS	
3	Répartition modale du transport de passagers		
3	Répartition modale du transport de marchandises		
3	Volume du transport de marchandises	IS	
3	Consommation d'énergie par mode de transport	TERM	
3	<i>Accès aux transports publics</i>		✓
2	<i>Coûts externes des activités de transport</i>	TERM	✓
3	<i>Investissement dans les infrastructures de transport, par mode</i>	TERM	
3	<i>Prix du transport de marchandises, par mode</i>		✓
2	Émissions de polluants atmosphériques provenant d'activités de transport	TERM	

Niveau	Intitulé de l'indicateur	Autres listes d'indicateurs	Externe
<b>THÈME 8: TRANSPORTS (suite)</b>			
2	Émissions de gaz à effet de serre provenant d'activités de transport	TERM	
3	Personnes tuées dans des accidents de la route, <i>par groupe d'âge</i>		✓
3	Émissions de NO <sub>x</sub> des véhicules routiers	TERM	
<b>THÈME 9: BONNE GOUVERNANCE</b>			
1	<b>Niveau de confiance des citoyens dans les institutions de l'UE</b>		✓
2	<i>Proportion de subventions préjudiciables à l'environnement</i>		✓
2	Nombre d'affaires d'infraction, par domaine d'action		✓
2	<i>Coûts administratifs imposés par la législation</i>		✓
3	<i>Part de propositions importantes accompagnées d'une évaluation d'impact</i>		✓
3	Transposition du droit communautaire, par domaine d'action		✓
2	Participation électorale aux élections législatives nationales		✓
2	<i>Réactions aux consultations publiques de l'UE sur Internet</i>		✓
3	Participation électorale aux élections au Parlement européen		✓
3	Disponibilité de l'administration en ligne	IS	
3	Recours des personnes à l'administration en ligne: total	IS	
<b>THÈME 10: PARTENARIAT GLOBAL</b>			
1	<b>Aide publique au développement</b>	CSD, ODM	✓
2	Importations de l'UE en provenance de pays en développement, total et produits agricoles	(ODMG)	
2	Ventes de produits sélectionnés portant le label du commerce équitable		✓
3	Importations totales de l'UE en provenance des pays en développement, par groupe de revenus		
3	Importations totales de l'UE en provenance de pays en développement, par groupe de produits		
2	APD bilatérale par catégorie	ODM	✓
3	Financement du développement total par l'UE, par type		✓
3	APD et IDE à destination des pays en développement, par groupe de revenus et par zone géographique		✓
3	Part de l'APD non liée dans les engagements bilatéraux totaux d'APD	ODM	✓
3	APD par habitant, chez les donateurs EU-15 et dans les pays bénéficiaires		✓
2	Importations de matières de l'UE en provenance des pays en développement, par groupe de produits		
3	<i>Contribution au mécanisme de développement propre</i>		✓
3	Émissions de CO <sub>2</sub> par habitant dans l'UE et dans les pays en développement		✓

## ANNEXE 2

### Recommandations relatives à la poursuite des travaux sur des indicateurs individuels

Tableau A. Recommandations relatives à l'élaboration de données – Indicateurs à priorité absolue

*Les «meilleurs indicateurs requis» apparaissent en italique*

Niveau	Thème	Indicateur	Travaux recommandés	Producteur
<b>1</b>	<b>Indicateurs clés</b>			
	MPC	Consommation totale de matières	Élaborer une pondération corrigée des effets environnementaux de la consommation de matières	Eurostat
	GRN	Indice de biodiversité	Élaborer une approche conceptuelle et une méthode d'établissement technique de l'indicateur de biodiversité. Identifier les sources de données principales et calculer l'indice.	AEE
		Évolution de la population d'oiseaux des bois, des champs et des zones humides	Étendre la couverture des indicateurs à d'autres espèces et aux pays EU-25	BirdLife International
	TR	Véhicules-km par mode de transport	Améliorer la comparabilité des données entre les modes de transport	Eurostat
<b>2</b>	<b>Indicateurs de substitution au niveau 2</b>			
	GRN	Prélèvement d'eau souterraine en % des ressources disponibles	Améliorer la qualité des données	Eurostat
	TR	Répartition modale du transport de passagers	Améliorer la comparabilité des données entre les modes	Eurostat
	TR	Répartition modale du transport de marchandises	Améliorer la comparabilité des données entre les modes	Eurostat

Tableau B. Poursuite des travaux – Indicateurs à priorité élevée

*Les «meilleurs indicateurs requis» apparaissent en italique*

Niveau	Thème	Indicateur	Travaux recommandés	Producteur
<b>2</b>	<b>«Meilleurs indicateurs requis» au niveau 2</b>			
	VS	Taux de remplacement théorique projeté	Disponibilité de données SILC	Eurostat
	SP	Pourcentage de personnes en surcharge pondérale, par groupe d'âge	Élaborer une méthodologie harmonisée pour l'établissement des données, ainsi qu'une ventilation par groupe d'âge	Eurostat
	SP	Résistance aux antibiotiques	Élargir la portée de l'indicateur	DG SANCO
	SP	Décès dus à des maladies infectieuses d'origine alimentaire	Élaborer une méthodologie harmonisée pour l'établissement des données	DG SANCO
	SP	Indice de la consommation apparente de produits chimiques, par classe de toxicité	Élaborer des méthodologies pour le calcul de l'indice et la collecte de données	Eurostat
	SP	Exposition de la population à la pollution atmosphérique par des particules	Élaborer la méthodologie	AEE, Eurostat
Niveau	Thème	Indicateur	Travaux recommandés	Producteur
<b>2</b>	<b>«Meilleurs indicateurs requis» au niveau 2</b>			
	MPC	Production de déchets par l'ensemble des activités économiques et par les ménages	Achever les travaux méthodologiques et entamer la collecte de données en application du nouveau règlement sur les statistiques des déchets	Eurostat
	MPC	Marchés publics « verts »	Harmoniser et normaliser les pratiques de déclaration de données administratives sur les marchés publics	DG ENTR
	MPC	Part de la production industrielle provenant d'entreprises dotées d'un système formel de gestion durable	Élaborer une méthodologie harmonisée. Utiliser un codage unique pour les rapports administratifs et les statistiques des entreprises	DG ENTR, Eurostat
	GRN	Suffisance des propositions des États membres concernant des sites protégés au titre de la directive «Habitats»	Définir une interprétation commune de la notion de zone à protéger	AEE
	GRN	Biomasse du stock reproducteur pour certaines espèces de poissons	Évaluer la qualité et la couverture des données et couvrir toutes les zones maritimes de l'UE	ICES, DG FISH
	GRN	Variations de l'utilisation des sols	Harmoniser la méthodologie du suivi et entamer la collecte régulière de données	Eurostat, CCR
	GRN	Dépassement des charges critiques de substances acidifiantes et d'azote dans les zones naturelles sensibles	Améliorer les méthodes d'estimation et la couverture	AEE
	TR	Coûts externes des activités de transport	Élaborer la méthodologie et mettre en place un système de collecte régulière de données administratives	DG TREN
	BG	Proportion de subventions préjudiciables à	Élaborer la méthodologie et mettre en place un système de collecte régulière de	DG ECFIN

		l'environnement	données administratives	
	BG	Coûts administratifs imposés par la législation	Élaborer la méthodologie et mettre en place un système de collecte régulière de données administratives	DG ECFIN
	BG	Réactions aux consultations publiques de l'UE sur Internet	Élaborer la méthodologie et mettre en place un système de collecte régulière de données administratives	DG PRESS
	PM	Importations de l'UE en provenance de pays en développement (total et produits agricoles) et soutien budgétaire à l'agriculture	Collecter des données harmonisées sur le soutien budgétaire à l'agriculture	DG AGRI
<b>3</b>	<b>Indicateurs de niveau 3 pour des évaluations de niveau 2</b>			
	DE ⇒ MPC	Dépenses de R-D par catégorie	Élaborer des ventilations supplémentaires pour les catégories de R-D	Eurostat
	VS ⇒ PM	Immigration nette	Élaborer des ventilations supplémentaires des données pour les régions géopolitiques utilisées dans le partenariat global	Eurostat
	CC ⇒ GRN	Absorption de CO <sub>2</sub> par des puits	Élaborer la méthodologie et entamer la collecte de données par types d'habitat	AEE

Tableau C. Poursuite des travaux – Indicateurs à priorité moyenne

*Les «meilleurs indicateurs requis» apparaissent en italique*

Niveau	Thème	Indicateur	Travaux recommandés	Producteur
<b>3</b>	<b>Autres indicateurs de niveau 3</b>			
	PES	Mobilité au regard de la pauvreté	Élaborer la méthodologie. Disponibilité de données SILC	Eurostat
	PES	Adéquation des conditions de logement	Élaborer la méthodologie (travaux en cours)	Eurostat
	VS	Dépenses publiques et privées actuelles et projetées pour les retraites	Entamer la collecte de données sur les régimes de pension privés. Élaborer une méthodologie commune pour les dépenses projetées	DG ECFIN, Eurostat
	VS	Dépenses publiques actuelles et projetées pour les soins aux personnes âgées	Élaborer une méthodologie commune pour les dépenses projetées	DG ECFIN, Eurostat
	SP	Prévalence de la tabagie	Améliorer la qualité des données	Eurostat
	SP	Travail caractérisé par un niveau élevé de pression/stress professionnels	Élaborer la méthodologie et entamer la collecte de données	Eurostat, DG EMPL
	SP	Dioxines et PCB dans les aliments destinés à la consommation humaine et animale	Élaborer la méthodologie et entamer la collecte de données	DG SANCO, Eurostat
	SP	Métaux lourds dans les poissons et les crustacés	Élaborer la méthodologie et entamer la collecte de données	DG SANCO, Eurostat
	SP	Résidus de pesticides dans les aliments	Harmoniser la portée et la méthodologie de la collecte de données	DG SANCO
	SP	Exposition de la population à la pollution atmosphérique par l’ozone	Élaborer la méthodologie	AEE, Eurostat
	SP	Préjudice monétaire causé par la pollution atmosphérique	Élaborer la méthodologie des estimations	CCR
	CC	Coûts externes de l’utilisation d’énergie	Élaborer la méthodologie des estimations	DG TREN, Eurostat
	MPC	Production de déchets dangereux	Achever l’élaboration de la méthodologie et entamer la collecte de données en application du règlement sur les statistiques des déchets	Eurostat
	MPC	Part de la consommation de produits portant un label écologique communautaire ou national	Élaborer la méthodologie et entamer la collecte de données	Eurostat
	MPC	Utilisation de pesticides sélectionnés	Harmoniser la méthodologie et améliorer la collecte de données	Eurostat
	MPC	Financement éthique	Assurer la liaison avec le secteur privé, vérifier la méthodologie, améliorer la comparabilité des données	Eurostat

	GRN	Changement du statut d'espèces menacées et/ou en voie de disparition	Améliorer la couverture des données	AEE
	GRN	Capacités de pêche effectives et quotas, par pêches spécifiques	Élaborer la méthodologie et entamer la collecte des données	DG FISH
	GRN	Aide structurelle à la pêche et pourcentage affecté à la promotion de pratiques de pêche respectueuses de l'environnement	Élaborer la méthodologie et entamer la collecte de données	DG FISH
	GRN	Émissions de matières organiques comme demande biochimique d'oxygène des cours d'eau	Élaborer la méthodologie des estimations	AEE
	GRN	Indice du risque de toxicité chimique pour l'environnement aquatique	Élaborer la méthodologie des estimations	AEE
<b>Niveau</b>	<b>Thème</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Travaux recommandés</b>	<b>Producteur</b>
<b>3</b>	<b>Autres indicateurs de niveau 3</b>			
	GRN	Part de la superficie totale des terres exposée au risque d'érosion du sol	Élaborer la méthodologie des estimations	AEE, CCR
	GRN	Part de la superficie totale des terres exposée au risque de contamination du sol	Élaborer la méthodologie des estimations	AEE, CCR
	GRN	Fragmentation des habitats due aux transports	Élaborer la méthodologie des estimations	AEE, CCR
	TR	Accès aux transports publics	Élaborer la méthodologie des estimations	CCR
	TR	Prix du transport de marchandises, par mode	Élaborer la méthodologie et entamer la collecte de données	Eurostat
	TR	Investissement dans les infrastructures de transport, par mode	Harmoniser la méthodologie et améliorer la comparabilité des données administratives	DG TREN
	TR	Personnes tuées dans des accidents de la route, par groupe d'âge	Entamer la collecte de données	Eurostat
	BG	Part des propositions importantes du programme législatif et de travail de la Commission pour lesquelles une évaluation d'impact a été effectuée	Élaborer la méthodologie et entamer la collecte de données	DG SG
	BG	Participation électorale lors des élections au Parlement européen, par sexe, par groupe d'âge et par niveau d'instruction	Rechercher les sources de données possibles	Eurostat
	PM	Contribution du mécanisme de développement propre (MDP) aux réductions des émissions de gaz à effet de serre dans les pays en développement	Élaborer la méthodologie des estimations	AEE